



STAGE D'ARTS PLASTIQUES VACANCES D'HIVER 2019

Du 25 février au 1^{er} mars et du 4 au 8 mars.

Thème : L'art dans la ville et la ville dans l'art

L'accueil de loisirs ARCHIPEL ouvre ses portes durant les vacances scolaires.

L'équipe de plasticiens et d'animateurs accueille vos enfants et adolescents en demi-journée ou en journée complète pour les **sensibiliser aux arts plastiques**. L'accent est mis sur la **recherche d'expression avec une orientation contemporaine**.

Ces stages permettent de pratiquer le dessin, la peinture, le modelage et d'aborder des techniques plus spécifiques (matières et textures etc...). Visites d'expositions, sorties croquis sont également au programme.

Le Centre ARCHIPEL est agréé par la Jeunesse et Sports. C'est une petite structure qui fonctionne avec des groupes d'enfants en effectif réduit. L'encadrement est assuré par des professionnels dans une ambiance conviviale (jeux, goûter, détente).

Penser à apporter un petit carton pour prendre les modelages effectués pendant le stage.

HORAIRES STAGE :

9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Le centre est ouvert de 8 h 30 à 18 h (garderie et ateliers)

Journée complète : prévoir le repas du midi (tarif de 2€ pour la garderie de midi)

Adhésion: 15 €	TARIFS CALCULES EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL CAF (*)	
	Demi-journée	Journée Complète
QF inférieur à 400 Carte Vacances Loisirs (**)	/	6 €
QF entre 401 et 680 Carte Vacances Loisirs (**)	/	8 €
QF entre 681 et 800 Carte Vacances Loisirs (**)	/€	10 €
QF inférieur à 601- Hors conditions CVL	6.5 €	11 €
QF entre 801 et 900	7 €	14 €
QF entre 901 et 1000	9 €	18 €
QF supérieur à 1000	11 €	22 €

L'inscription au stage ne sera prise en compte qu'après le règlement et remise du dossier complet.

(au-moins 15 jours avant le début du stage)

* Sur présentation de justificatif (Carte Vacances Loisirs CAF ou n° allocataire CAF).

Sans justificatif, le tarif maximum sera appliqué.

** Carte Vacances loisirs : journée complète uniquement pour les enfants de + 6 ans

Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de maladie, déménagement... et sur présentation d'un justificatif.

...art...expression...réflexion...musique...humour...convivialité...